



L'Europe et Toulon Provence Méditerranée s'engagent pour vos quartiers

Réalisation : Direction de la Communication TPM - Photos : © Hortense Hébrard / Olivier Pastor / Nouvel Horizon - Imprimerie Brémont - Ne pas jeter sur la voie publique.



Fonds européen FEDER axe 4.1
« Espaces Urbains Sensibles »



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
www.tpm-agglo.fr



L'Europe et Toulon Provence Méditerranée s'engagent pour vos quartiers



Hubert FALCO

Président de Toulon
Provence Méditerranée
Ancien Ministre

Les quartiers au cœur de nos préoccupations

Depuis 2009, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est gestionnaire d'une subvention européenne axée sur les « espaces urbains sensibles », afin de permettre leur développement et une meilleure intégration dans l'agglomération. Grâce au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), TPM encourage les projets favorisant le développement de l'activité économique au bénéfice des populations et de l'attractivité des quartiers sensibles. Plusieurs quartiers situés sur quatre communes du territoire (La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Garde et Hyères) sont concernés par l'appel à projets. Maintenir les commerces de proximité déjà implantés, soutenir la création et l'installation d'entreprises au service de la population, développer l'attractivité des quartiers et la mobilité intercommunale... sont les objectifs de la communauté d'agglomération sensible à ces problématiques. Parce que la dynamique de nos quartiers est essentielle, ensemble construisons notre agglomération.

L'Europe au cœur de la politique territoriale

La politique régionale européenne vise à réduire les disparités de développement au sein de l'Union Européenne. Les états les plus défavorisés bénéficient d'un fonds d'aide spécifique : le fonds de cohésion. Dans les autres états, des fonds structurels sont accordés, dans le cadre de programmes de développement pluriannuels conjointement gérés par les services de la Commission Européenne, les états membres et les autorités régionales.

Ces fonds sont concentrés sur trois objectifs :

- **La convergence**, destinée à soutenir la croissance et la création d'emplois dans les états membres et les régions les moins développées,
- **La compétitivité** régionale et l'emploi
- **La coopération** transnationale (priorités stratégiques), transfrontalière (frontières terrestres et maritimes) et interrégionale (permettre aux régions de coopérer en réseau à l'échelle de l'Europe pour favoriser les échanges d'expériences).

Ces fonds structurels sont :

- **Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**
- Le Fonds Social Européen (FSE)
- Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

La communauté d'agglomération TPM est gestionnaire d'une subvention FEDER axée sur les espaces urbains sensibles.

Les fonds européens sont attribués selon les critères définis par le Programme Opérationnel (PO) par axes et domaines d'intervention. Le Document de Mise en Oeuvre (DOMO) détaille les conditions d'éligibilité des opérations ou actions susceptibles d'être subventionnées.

L'Europe et la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée



Depuis le 11 mars 2009, la communauté d'agglomération TPM est gestionnaire d'une subvention globale FEDER sur l'axe 4.1 « appréhender les espaces urbains sensibles dans l'approche globale de la ville pour contribuer et bénéficier du dynamisme économique », d'un montant de plus de 6 000 000 euros, concernant :

- **La Seyne-sur-Mer :**
Quartiers Berthe, La Rouve - Les Mouissèques, centre ancien.
- **Toulon :**
Quartiers Pontcarral, Mon Paradis, La Florane, La Beaucaire, centre ancien, Rodeilhac, Le Jonquet, Saint-Jean-du-Var, Sainte-Musse, La Closerie.
- **La Garde :**
La Planquette, Romain Rolland.
- **Hyères-les-Palmiers :**
Cœur de ville, Les Maurels, Val de Rougières, Les Bosquets La Blocarde.

Sur ces sites, dans le cadre du programme FEDER, Toulon Provence Méditerranée s'engage pour :

→ Encourager l'entrepreneuriat et développer l'activité économique au bénéfice des populations des quartiers sensibles.

Il s'agit de maintenir les commerces de proximité déjà implantés sur les quartiers, soutenir les actions répondant à leurs besoins de sécurisation, apporter un soutien à la création et l'installation d'entreprises, notamment de micro-entreprises et de services à la population et favoriser le retour à l'emploi.

→ Favoriser la revitalisation économique en développant l'attractivité des quartiers.

Les mesures visent au développement de la mobilité intercommunale au service du désenclavement des quartiers, à la réappropriation du territoire par ses habitants tout en les associant à la transformation de leurs quartiers, et à améliorer l'accès aux infrastructures de services...

*Vous avez un projet...
Peut-il bénéficier d'une subvention FEDER ?*

Pour savoir si votre projet peut bénéficier d'une subvention dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER axe 4.1 « espaces urbains sensibles », vous devez remplir les conditions suivantes :

→ Votre projet doit s'inscrire dans l'un des quartiers cibles de La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Garde ou Hyères-les-Palmiers.
(cf. page ci-contre)

→ Votre projet doit avoir pour objectifs :

- d'encourager l'entrepreneuriat et développer l'activité économique au bénéfice des populations des quartiers précités,
- de favoriser la revitalisation économique en développant l'attractivité de ces quartiers.

→ Vous devez établir un plan de financement de votre projet.

→ La réalisation de votre projet doit dans la mesure du possible prendre en compte la préservation de l'environnement, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication, favoriser l'égalité hommes/femmes, la création d'emploi et avoir un caractère innovant.

Si votre projet répond à ces critères, contactez Toulon Provence Méditerranée qui vous accompagnera dans l'élaboration de votre dossier de demande de subvention.



L'Europe et Toulon Provence Méditerranée s'engagent pour vos quartiers

Quelques exemples de projets déjà subventionnés

❶ Atelier d'initiation à la photographie et à l'architecture à travers l'architecture moderne - Association Villa Noailles > Toulon - La Seyne-sur-Mer

Balades urbaines menées par des artistes sur des bâtiments remarquables présents sur l'agglomération. L'objectif est de permettre aux enfants issus de quartiers « ciblés » de Toulon et La Seyne-sur-Mer de découvrir leur ville et leur agglomération.

Coût total éligible du projet : 42 344,74 €
Subvention FEDER axe 4.1 : 17 718,30 €

❷ Pépinière d'entreprises Toulon Provence Méditerranée > Espace Noral - La Seyne-sur-Mer

Dispositif d'accompagnement à la création et reprise d'entreprises. Cette pépinière permet d'héberger et d'accompagner des créateurs d'entreprises durant la période qui suit immédiatement la création. Ouverte aux créateurs issus des quartiers sensibles, elle propose des conditions favorables à l'optimisation des chances de développement de leur jeune entreprise :

- mise à disposition de bureaux meublés accessibles 24h/24h toute l'année, de salles de réunion équipées de moyens de projection dont une avec visioconférence ; d'équipements partagés (photocopieurs, télécopieur, scanner),
- gestion du courrier,

- accueil des visiteurs, prise de rendez-vous, organisation de réunions, recherche d'informations,
- accompagnement par des rencontres individualisées régulières afin d'aider à faire le point sur l'état d'avancement du développement et à produire les informations nécessaires à la prise de décision.

Coût total éligible du projet : 776 828,56 €
Subvention FEDER axe 4.1 : 388 414,28 €

❸ Microcrédit en faveur de créations ou reprises d'entreprises sur les espaces urbains sensibles Association Var Initiative > Toulon - La Seyne-sur-Mer

La plateforme d'initiative locale Var Initiative accompagne les porteurs de projets dans le cadre d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Cet accompagnement est complété par la création d'un fonds de prêt sur les espaces urbains sensibles, dédié notamment aux Très Petites Entreprises (TPE) et aux entreprises individuelles. C'est un prêt d'honneur à taux 0%, sans garantie, obligatoirement couplé à un prêt bancaire et entièrement dédié aux projets de créations ou reprises d'entreprises. A ce jour, et grâce à cette opération, 19 emplois et 10 entreprises ont été créés et 3 entreprises ont été reprises dans les quartiers sensibles de La Seyne-sur-Mer et Toulon.

Coût total éligible du projet : 75 000 €
Subvention FEDER axe 4.1 : 37 500 €

❹ Création d'une Cyber-base au sein de la Maison des Services Publics Centre Social et Culturel de Sainte-Musse > Toulon

Pratiquant des tarifs adaptés, la Cyber-base, en plus de l'accès libre, propose différents ateliers : initiation à l'informatique, projet multimédia, recherche d'emploi, accompagnement à la scolarité, projets culturels et itinérants, accompagnement dans l'e-administration... Au-delà de l'apprentissage des nouvelles technologies, cet espace crée du lien social, favorise « l'intergénération » et participe à l'insertion sociale et professionnelle, notamment grâce à des partenariats avec la Mission locale de Toulon, le CESAME, l'AFIJ ainsi que Pôle emploi Toulon.

Coût total éligible du projet : 107 088 €
Subvention FEDER axe 4.1 : 50 740 €

❺ Micro crèche - Association Nouvel Horizon > Quartier Berthe - La Seyne-sur-Mer

Ce nouveau lieu de garde d'enfants dans le quartier de Berthe favorise l'insertion professionnelle des familles et des personnels en parcours et répond également aux attentes spécifiques des familles (accueil adapté aux besoins, favoriser l'accès aux bénéficiaires de minimas sociaux).

Coût total éligible du projet : 141 627,98 €
Subvention FEDER axe 4.1 : 47 778,98 €

TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Liens utiles

Infos générales sur les fonds européens :
Site Europe en PACA :
www.europe-en-paca.eu
Site de la Commission Européenne :
http://europa.eu/index_fr.htm
Site Projet d'Europe :
(Portail des fonds européens en France)
www.projetsdeurope.gouv.fr
Site du Parlement Européen :
www.europarl.europa.eu

Renseignements

Direction de la Programmation et des Politiques Contractuelles
Service Pôle Subvention Globale
Hôtel d'agglomération
20 rue Nicolas Peiresc - BP 536
83041 Toulon Cedex 9
Tél : 04 94 05 35 43 / 04 94 93 70 09

www.tpm-agglo.fr

>rubrique Entreprendre

>Fond européen FEDER Axe 4.1

atyminski@tpmed.org / vrichard@tpmed.org